

Sauvetage en montagne : quelles responsabilités ?

J. Emery, N. Fourré, J. Oberholzer, V. Simonin

Faculté de biologie et de médecine, Université de Lausanne, Lausanne, Suisse

Abstract

Problématique : Aujourd'hui, la question de la responsabilité des personnes impliquées dans des accidents de montagne est devenue une question de société, alimentée par la forte médiatisation de ces événements.

Objectifs : Déterminer quelles sont les *différentes responsabilités* en jeu lors d'une opération de *sauvetage en montagne en Suisse* au travers d'une analyse qualitative et thématique.

Méthodologie : Nous avons effectué une recherche d'informations sur des thèmes importants ayant trait aux responsabilités du sauvetage en montagne. De plus, nous avons réalisé des interviews de professionnels du droit, des assurances et du sauvetage. Enfin, par un questionnaire en ligne (N=125), nous avons évalué les connaissances et les opinions de la population concernant notre problématique.

Résultats : Chaque année, on dénombre 122 décès et plus de 100 000 blessures consécutivement à la pratique d'un sport de montagne. La *prévention* est essentiellement dispensée par le bpa (Bureau de prévention des accidents). En Suisse, le sauvetage en montagne n'est pas un service public mais délégué à des sociétés privées. Cette *activité économique* n'est pas rentable. Au niveau *juridique* et *asséculoologique*, établir les responsabilités d'un accident en montagne est infiniment complexe car tout dépend des circonstances de l'accident. Pour tous les intervenants du sauvetage, il existe une obligation de moyens et non de résultat. Les assurances couvrent les frais du sauvetage dans la grande majorité des cas. Ceux-ci représentent seulement une infime partie des coûts préhospitaliers. Enfin, pour 82% des personnes interrogées, d'un point de vue *éthique*, l'obligation morale de porter secours prime sur le libre arbitre.

Conclusion : Du fait de la diversité des intervenants impliqués dans le sauvetage en montagne, il est difficile de couvrir tous les aspects de la question de recherche. Au cours de ce travail, nous avons également constaté que des améliorations sont souhaitables (clarification des responsabilités asséculoologiques, meilleures conventions entre assureurs et compagnies de sauvetage,...).

Mot clés : sauvetage - montagne - responsabilité - LAA - LAMal - éthique - accident - prévention - assurance-accidents

Juillet 2013



INTRODUCTION

Aujourd'hui, la question de la responsabilité des personnes impliquées dans des accidents de montagne est devenue une question de société, alimentée par la médiatisation de ces événements, souvent spectaculaires de par leur nature même et les sauvetages qu'ils engendrent.

Les alpinistes, les skieurs hors-pistes et autres adeptes du ski de randonnée sont souvent qualifiés d'imprudents, d'irresponsables et on les accuse de mettre en danger la vie des sauveteurs qui interviennent pour les secourir...

Ce travail a pour but d'apporter quelques éléments de réponse à la lumière d'une analyse qualitative et thématique.

OBJECTIFS

Déterminer quelles sont les **différentes responsabilités** en jeu lorsqu'un sauvetage s'avère nécessaire à la suite d'une **situation d'urgence en montagne en Suisse**.

MÉTHODOLOGIE

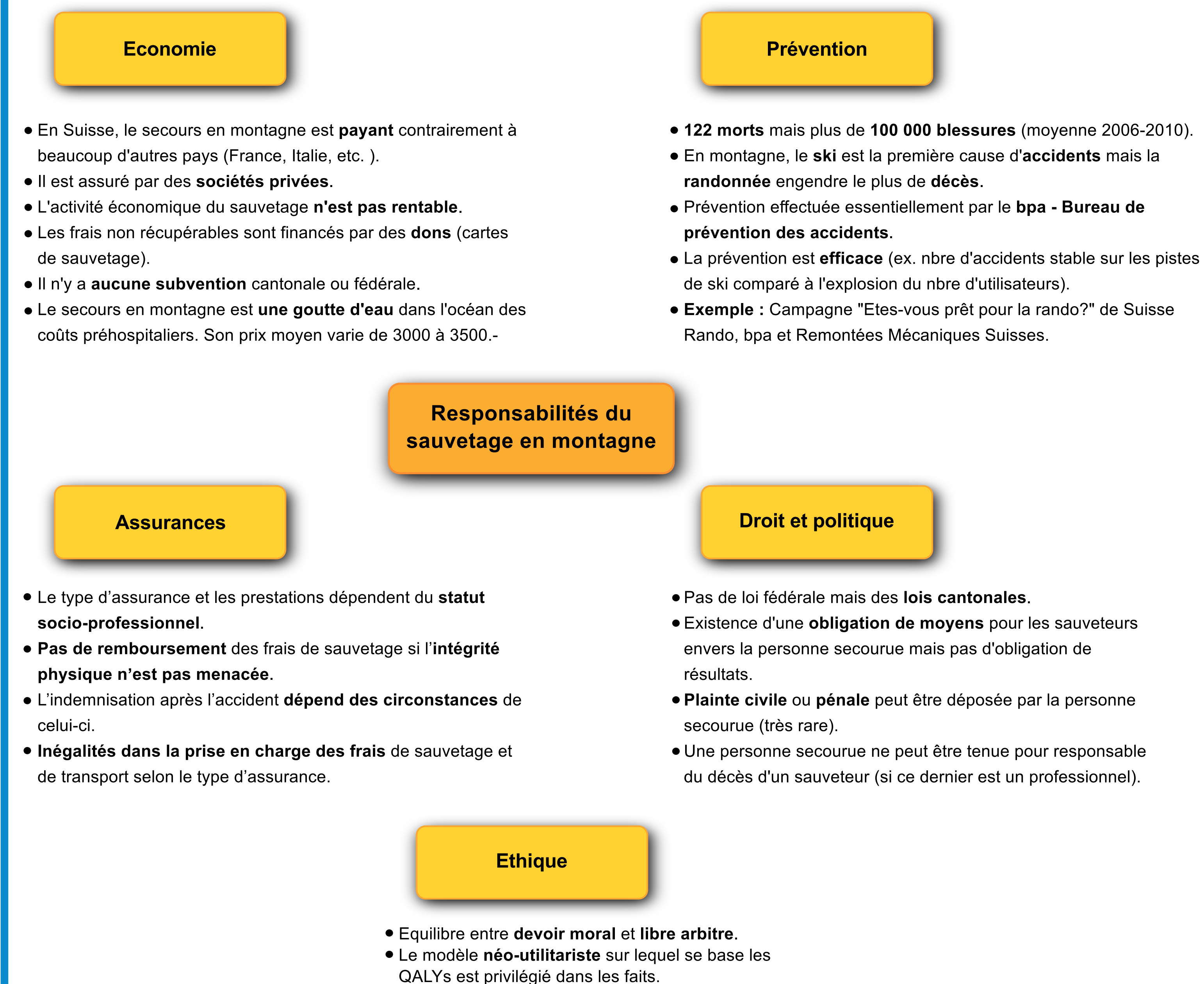
L'approche de notre travail est basée sur trois axes :

- Revue de littérature et recherche des informations disponibles sur le Web.
- Entretiens dirigés avec des experts du sauvetage, du droit et des assurances.
- Questionnaire standardisé, adressé à un échantillon de la population (sondage en ligne).

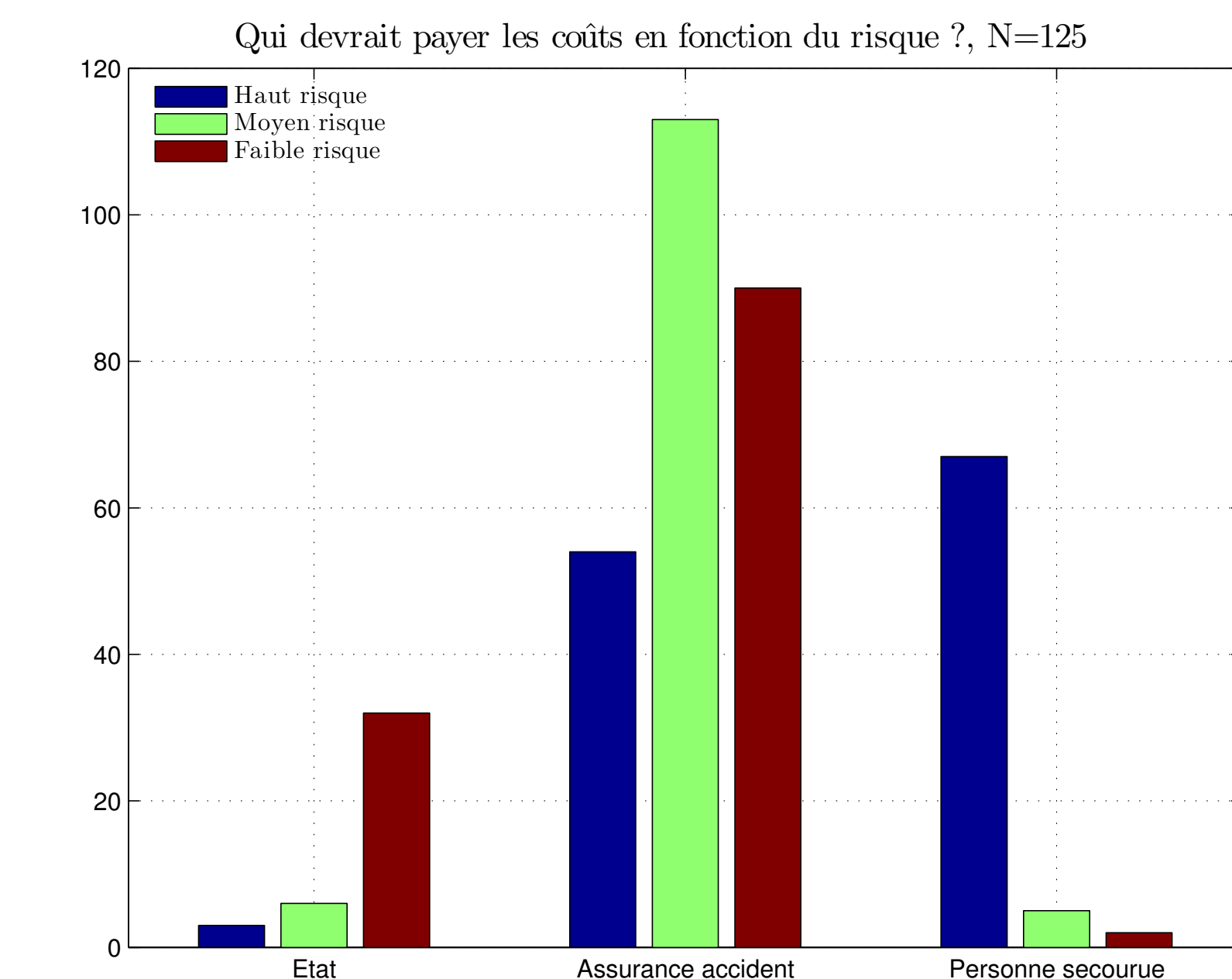
Nous avons également déterminé une liste non exhaustive de 5 domaines de la société, susceptibles d'apporter un éclairage sur les responsabilités du sauvetage :

- l'éthique
- le droit et la politique
- l'économie
- les assurances
- la prévention

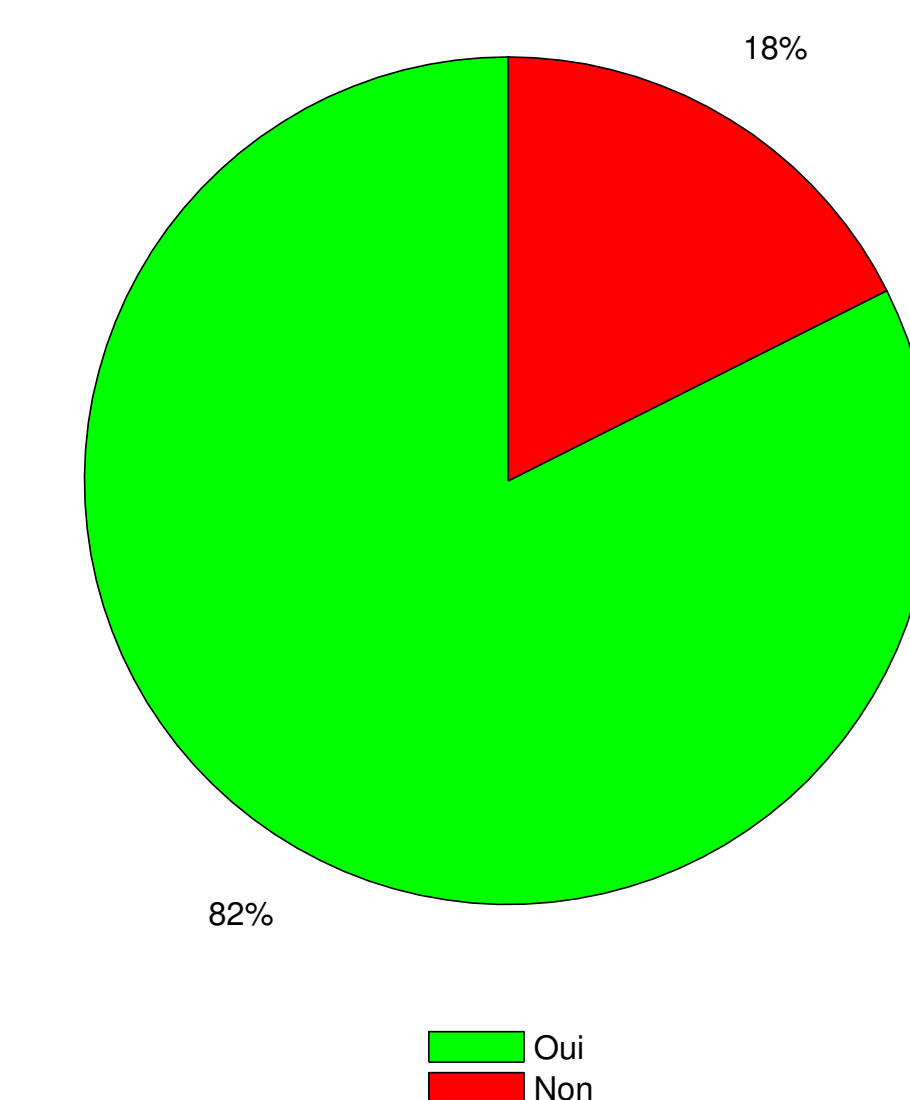
RÉSULTATS



Ci-dessous, nous présentons deux résultats importants de notre sondage en ligne :



Doit-on tout tenter (dans les limites du raisonnable) pour secourir un accidenté en montagne ?, N=125



DISCUSSION

Notre travail ne prétend pas avoir amené un éclairage nouveau sur la situation, bien que nous ayons mis en lumière, par un questionnaire distribué à la population, les avis généraux qui émanent de la thématique complexe des responsabilités du sauvetage en montagne. Notre recherche se revendique donc avant tout comme une vue panoramique de la problématique, qui permet de mettre en avant les différentes lacunes existantes dans certains domaines (clarification des responsabilités asséculo-logiques, meilleures conventions entre assureurs et compagnies de sauvetage,...).

Remerciements : Dr. Saira-Christine Renteria, Dr. Stéphane Oggier, M. Günther Willisch, M. Claude Dotta, M. Massimo Sandri

RÉFÉRENCES

- [1] Association Suisse d'Assurances (ASA). Guide de l'assurance-accidents obligatoire LAA. Zurich, June 2004.
- [2] bpa – Bureau de prévention des accidents . Status 2012: statistique des accidents non professionnels et du niveau de sécurité en Suisse; circulation routière, sport, habitat et loisirs. Berne, 2012.
- [3] CAS Club-Alpin Suisse. Nouvelle hausse des situations de détresse et des accidents, June 2012.
- [4] Grand Conseil du canton du Valais. 810.8 Loi sur l'organisation des secours, Mar. 1996.
- [5] E. Sgreccia. *Manuel de Bioéthique*. Mame, mame edition, 2004.